



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires étrangères : personnel

Question écrite n° 11936

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge M. le ministre des affaires étrangères sur la composition de son cabinet. Afin de répondre aux exigences de transparence et de rigueur financières affirmées par le Président de la République, il souhaiterait connaître le nombre de collaborateurs qui composent le cabinet du ministre ainsi que le montant détaillé tant en personnel qu'en fonctionnement des coûts de ce cabinet.

Texte de la réponse

Le cabinet du ministre des affaires étrangères est composé de 15 collaborateurs. La masse salariale annuelle correspondant à l'ensemble de ces collaborateurs s'élève à 1 147 940 €. Pour son fonctionnement, le ministre et son cabinet disposent d'une dotation annuelle de 1.5 M€ pour les frais de voyage et mission et d'une dotation de 162 000 € pour les frais de représentation.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11936

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6855

Réponse publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2120